

**Avis**

Loi électorale  
(chapitre E-3.3)

**Déclaration de candidature  
— Modification**

Conformément à l'article 550 de la Loi électorale, la Commission des institutions a approuvé avec modification, le 20 février 2018, le «Règlement modifiant le Règlement sur la déclaration de candidature» qui lui a été soumis par le Directeur général des élections du Québec.

*Le Secrétaire général de  
l'Assemblée nationale,  
MICHEL BONSAINT*

Conformément au troisième alinéa de l'article 550 de la Loi électorale, le Directeur général des élections du Québec publie par les présentes le «Règlement modifiant le Règlement sur la déclaration de candidature», qu'il a élaboré en vertu des articles 239, 241 et 550 de la Loi électorale et qui a été approuvé avec modification par la Commission des institutions, le 20 février 2018.

Le présent règlement entre en vigueur le quinzième jour qui suit la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

*Le Directeur général des élections  
du Québec,  
PIERRE REID*

**Règlement modifiant le Règlement sur  
la déclaration de candidature\***

Loi électorale  
(chapitre E-3.3, a. 239, 241 et 550)

**1.** L'article 6 du Règlement sur la déclaration de candidature est remplacé par le suivant :

«**6.** La photographie jointe à la déclaration de candidature doit donner une vue de face complète ou légèrement de biais du candidat à partir des épaules, à visage découvert, sur fond clair uni, sur papier photographique de format de type passeport de 50 mm en largeur et 70 mm en hauteur (2 po en largeur × 2 ¾ po en hauteur).».

**2.** La formule 42 de ce règlement est remplacée par la formule prévue en annexe.

**3.** Le présent règlement entre en vigueur le quinzième jour qui suit la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

---

\* Les dernières modifications au Règlement sur la déclaration de candidature, approuvé par la Commission de l'Assemblée nationale le 23 mars 1989 (1989, *G.O.* 2, 1964), ont été apportées par le règlement approuvé par la Commission le 31 mars 2004 (2004, *G.O.* 2, 1852). Pour les modifications antérieures, voir le «Tableau des modifications et Index sommaire», Éditeur officiel du Québec, 2016, à jour au 1<sup>er</sup> juillet 2016.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

DGE-42-VF (18-01)  
Loi électorale  
(RLRO, c. E-3.3, art. 59 et 239)

## Déclaration de candidature

An English version of this form is available on request

### Identification de la personne candidate

* Prénom	<input type="text"/>	<b>IMPORTANT</b> Les prénom et nom ci-contre seront inscrits sur le bulletin de vote
* Nom	<input type="text"/>	
<input type="checkbox"/> S'il y a lieu, je joins à la présente une déclaration sous serment suivant laquelle mes prénom et nom usuels sont de notoriété constante dans la vie politique, professionnelle ou sociale.		
* Date de naissance	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Année Mois Jour	
* Profession	<input type="text"/>	
* Adresse	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Numéro Rue Municipalité	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Code postal
Adresse courriel	<input type="text"/>	
* Téléphone	<input type="text"/> <input type="text"/> Domicile Autre numéro	

### Statut

* Appartenance à un parti politique autorisé
<input type="text"/> Nom du parti tel qu'autorisé
<input type="checkbox"/> Je joins à la présente une lettre de la ou du chef du parti politique autorisé qui me reconnaît pour candidate ou candidat de ce parti.
<b>ou</b>
* Désire que la mention « Indépendant » apparaisse sur le bulletin de vote
<input type="checkbox"/> Oui en <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Français / Anglais <input type="checkbox"/> Anglais / Français
<input type="checkbox"/> Non

### Agente officielle ou agent officiel

* Prénom	<input type="text"/>
* Nom	<input type="text"/>
* Adresse	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Numéro Rue Municipalité Code postal
Adresse courriel	<input type="text"/>
* Téléphone	<input type="text"/> <input type="text"/> <b>ou</b> <input type="text"/> Domicile Autre numéro
* Signature de l'agente officielle ou de l'agent officiel	<input type="text"/>

\* Informations obligatoires

**Désignation du ou des mandataires et serment des personnes ayant recueilli les signatures d'appui**

**Candidate ou candidat – remplir cette section si des signatures d'appui ont été recueillies**

Je, \_\_\_\_\_, déclare sous serment que les \_\_\_\_\_ personnes dont les noms apparaissent au regard de mes initiales sur la déclaration de candidature ont apposé leur signature en ma présence, que je les connais et qu'à ma connaissance elles sont électrices de la circonscription.

\* Signature de la candidate ou du candidat \_\_\_\_\_

\* Initiales de la candidate ou du candidat \_\_\_\_\_

Déclaré sous serment devant moi, à \_\_\_\_\_,

le \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_.  
 \_\_\_\_\_  
 Signature de la directrice ou du directeur du scrutin

**Mandataire** \* \_\_\_\_\_  
 Prénom

\* \_\_\_\_\_  
 Nom

**Domicilié(e) au** \_\_\_\_\_  
 Numéro Rue Municipalité Code postal

\_\_\_\_\_  
 Téléphone Autre numéro Courriel

\* Signature de la ou du mandataire \_\_\_\_\_

**Remplir cette section si des signatures d'appui ont été recueillies par la ou le mandataire**

Je, \_\_\_\_\_, déclare sous serment que les \_\_\_\_\_ personnes dont les noms apparaissent au regard de mes initiales sur la déclaration de candidature ont apposé leur signature en ma présence, que je les connais et qu'à ma connaissance elles sont électrices de la circonscription.

\* Signature de la ou du mandataire \_\_\_\_\_

\* Initiales de la ou du mandataire \_\_\_\_\_

Déclaré sous serment devant moi, à \_\_\_\_\_,

le \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_.  
 \_\_\_\_\_  
 Signature de la directrice ou du directeur du scrutin

**Mandataire** \* \_\_\_\_\_  
 Prénom

\* \_\_\_\_\_  
 Nom

**Domicilié(e) au** \_\_\_\_\_  
 Numéro Rue Municipalité Code postal

\_\_\_\_\_  
 Téléphone Autre numéro Courriel

\* Signature de la ou du mandataire \_\_\_\_\_

**Remplir cette section si des signatures d'appui ont été recueillies par la ou le mandataire**

Je, \_\_\_\_\_, déclare sous serment que les \_\_\_\_\_ personnes dont les noms apparaissent au regard de mes initiales sur la déclaration de candidature ont apposé leur signature en ma présence, que je les connais et qu'à ma connaissance elles sont électrices de la circonscription.

\* Signature de la ou du mandataire \_\_\_\_\_

\* Initiales de la ou du mandataire \_\_\_\_\_

Déclaré sous serment devant moi, à \_\_\_\_\_,

le \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_.  
 \_\_\_\_\_  
 Signature de la directrice ou du directeur du scrutin

\* Informations obligatoires

**Désignation du ou des mandataires et serment des personnes ayant recueilli les signatures d'appui (suite)**

<b>Mandataire</b>	* <input type="text"/>	Prénom
	* <input type="text"/>	Nom
<b>Domicilié(e) au</b>	<input type="text"/>	Code postal
	<input type="text"/>	Numéro Rue Municipalité
	<input type="text"/>	Téléphone Autre numéro Courriel
* Signature de la ou du mandataire _____		
<b>Remplir cette section si des signatures d'appui ont été recueillies par la ou le mandataire</b>		
Je, _____, déclare sous serment que les _____ personnes dont les noms apparaissent au regard de mes initiales sur la déclaration de candidature ont apposé leur signature en ma présence, que je les connais et qu'à ma connaissance elles sont électrices de la circonscription.		
* Signature de la ou du mandataire _____		
* Initiales de la ou du mandataire _____		
Déclaré sous serment devant moi, à _____,		
le _____ 20 ____.		
Signature de la directrice ou du directeur du scrutin		

<b>Mandataire</b>	* <input type="text"/>	Prénom
	* <input type="text"/>	Nom
<b>Domicilié(e) au</b>	<input type="text"/>	Code postal
	<input type="text"/>	Numéro Rue Municipalité
	<input type="text"/>	Téléphone Autre numéro Courriel
* Signature de la ou du mandataire _____		
<b>Remplir cette section si des signatures d'appui ont été recueillies par la ou le mandataire</b>		
Je, _____, déclare sous serment que les _____ personnes dont les noms apparaissent au regard de mes initiales sur la déclaration de candidature ont apposé leur signature en ma présence, que je les connais et qu'à ma connaissance elles sont électrices de la circonscription.		
* Signature de la ou du mandataire _____		
* Initiales de la ou du mandataire _____		
Déclaré sous serment devant moi, à _____,		
le _____ 20 ____.		
Signature de la directrice ou du directeur du scrutin		

\* Informations obligatoires

**Déclaration de la personne candidate****\* Je joins à la présente** mon acte de naissance**ou****l'une des pièces d'identité suivantes :** ma carte d'assurance maladie du Québec mon certificat de citoyenneté canadienne mon permis de conduire du Québec mon passeport canadien une copie du décret de changement de nom**et** une photographie me montrant vue de face complète ou légèrement de biais à partir des épaules, à visage découvert, sur fond clair uni, sur papier photographique de format de type passeport de 50 mm en largeur et 70 mm en hauteur (2 po en largeur x 2¾ po en hauteur), et portant ma signature au verso.

\* Je, \_\_\_\_\_, pose ma candidature  
dans la circonscription électorale de \_\_\_\_\_.

**et déclare que :** 1. je possède la qualité d'électeur, au sens de l'article 1 de la Loi électorale;  
2. je ne suis pas inéligible au sens de l'article 235 de la Loi électorale.

**En foi de quoi, j'ai signé,**

à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
\* Signature de la personne candidate

\* Informations obligatoires

**Autorisation de la candidate indépendante ou du candidat indépendant  
(cocher l'une des cases et signer)**

Je demande, par la présente, à être autorisé(e) à titre de candidat(e) indépendant(e) conformément à l'article 59 de la Loi électorale et je fournis les renseignements ci-dessous exigés par la Loi électorale.

J'ai été autorisé(e) par le directeur général des élections à titre d'électeur(trice) qui s'engage à se présenter comme candidat(e) indépendant(e) conformément à l'article 59.1 de la Loi électorale.

J'ai été autorisé(e) par le directeur général des élections à titre de député(e) indépendant(e) conformément à l'article 62.1 de la Loi électorale.

Je ne désire pas être autorisé(e) à titre de candidat(e) indépendant(e). Je comprends que je ne pourrai pas solliciter ou recueillir des contributions, effectuer des dépenses, même provenant de mes propres deniers, ou contracter des emprunts, sous peine de commettre une infraction à la Loi électorale.

**Identification de la candidate indépendante ou du candidat indépendant**

(prénom et nom à la naissance, si différents de ceux indiqués à la section « Identification de la personne candidate »)

\* Prénom

\* Nom

\* Adresse des communications (si différente de celle indiquée à la section « Identification de la personne candidate »)

Numéro Rue Municipalité Code postal

\* Téléphone (si non mentionné à la section « Identification de la personne candidate »)

\* Adresse des livres et des comptes

Indiquer l'adresse où seront conservés les livres et les comptes relatifs aux contributions recueillies et aux dépenses effectuées :

Numéro Rue Municipalité Code postal

\* Signature de la candidate indépendante ou du candidat indépendant \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

**Attestation de l'autorisation par la directrice ou le directeur du scrutin**

Au nom du directeur général des élections, j'acquiesce à votre demande d'autorisation à titre de candidat(e) indépendant(e) :

\_\_\_\_\_  
Signature de la directrice ou du directeur du scrutin Date \_\_\_\_\_

\* Informations obligatoires

**Signatures d'appui**

Nous, soussignés, électrices et électeurs inscrits sur la liste électorale de la circonscription de \_\_\_\_\_, appuions par les présentes, la candidature de :

\_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_  
à l'élection d'une députée ou d'un député de ladite circonscription électorale à l'Assemblée nationale.

**L'électrice ou l'électeur qui appuie une déclaration de candidature doit être inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la signature est recueillie.**

**Dispositions légales**

Selon l'article 245 de la Loi électorale, la directrice ou le directeur du scrutin vérifie si les personnes qui appuient la candidature sont bien inscrites sur la liste électorale de la circonscription.

Sanctions (art. 552 (2) de la Loi électorale) Quiconque appuie une déclaration de candidature alors qu'elle ou qu'il n'est pas une électrice ou un électeur inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la

déclaration est produite et quiconque appuie sur une déclaration de candidature comme signature d'appui celle d'autrui commet une infraction et est passible :

1<sup>o</sup> pour une première infraction, d'une amende de 500 \$ à 10 000 \$;

2<sup>o</sup> pour toute récidive dans les cinq ans, d'une amende de 3 000 \$ à 30 000 \$.

Écrire réserve vérification	N <sup>o</sup>	ÉCRIRE LISIÈLEMENT ET EN LETTRES MOULÉES SES NOM, PRÉNOM ET ADRESSE TELS QU'ILS SONT INSCRITS SUR LA LISTE ÉLECTORALE		Signature	Initiales de la personne ou du les signataires
		Nom (à la naissance)	Prénom Adresse (du domicile) Municipalité		
	1				
	2				
	3				
	4				
	5				
	6				
	7				
	8				
	9				
	10				

**Signatures d'appui**

Nous, soussignés, électrices et électeurs inscrits sur la liste électorale de la circonscription de \_\_\_\_\_, appuions par les présentes, la candidature de :

\_\_\_\_\_  
 Prénom  
 à l'élection d'une députée ou d'un député de ladite circonscription électorale à l'Assemblée nationale.  
 Nom

**L'électrice ou l'électeur qui appuie une déclaration de candidature doit être inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la signature est recueillie.**

**Dispositions légales**

Selon l'article 245 de la Loi électorale, la directrice ou le directeur du scrutin vérifie si les personnes qui appuient la candidature sont bien inscrites sur la liste électorale de la circonscription.  
 Sanctions (art. 552 (2) (3) de la Loi électorale) Quiconque appuie une déclaration de candidature alors qu'elle ou qu'il n'est pas une électrice ou un électeur inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la déclaration est produite et quiconque appose sur une déclaration de candidature comme signature d'appui celle d'autrui commet une infraction et est passible :  
 1<sup>o</sup> pour une première infraction, d'une amende de 500 \$ à 10 000 \$;  
 2<sup>o</sup> pour toute récidive dans les cinq ans, d'une amende de 3 000 \$ à 30 000 \$.

Électrice ou l'électeur inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la signature est recueillie	ÉCRIRE LISIÈLEMENT ET EN LETTRES MOULÉES SES NOM, PRÉNOM ET ADRESSE TELS QU'ILS SONT INSCRITS SUR LA LISTE ÉLECTORALE				Signature
	N <sup>o</sup>	Nom (à la naissance)	Prénom	Municipalité	
	11				
	12				
	13				
	14				
	15				
	16				
	17				
	18				
	19				
	20				



**Signatures d'appui**

Nous, soussignés, électrices et électeurs inscrits sur la liste électorale de la circonscription de \_\_\_\_\_,

appuyons par les présentes, la candidature de : \_\_\_\_\_

Prénom

Nom

à l'élection d'une députée ou d'un député de ladite circonscription électorale à l'Assemblée nationale.

**L'électrice ou l'électeur qui appuie une déclaration de candidature doit être inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la signature est recueillie.**

**Dispositions légales**

Selon l'article 245 de la Loi électorale, la directrice ou le directeur du scrutin vérifie si les personnes qui appuient la candidature sont bien inscrites sur la liste électorale de la circonscription.

**Sanctions (art. 552 (2) (3) de la Loi électorale)** Quiconque appuie une déclaration de candidature alors qu'elle ou qu'il n'est pas une électrice ou un électeur inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la

déclaration est produite et quiconque appose sur une déclaration de candidature comme signature d'appui celle d'autrui commet une infraction et est passible :

1<sup>o</sup> pour une première infraction, d'une amende de 500 \$ à 10 000 \$;

2<sup>o</sup> pour toute récidive dans les cinq ans, d'une amende de 3 000 \$ à 30 000 \$.

Espèce de rétroviseur vérification	ÉCRIRE LISIÈLEMENT ET EN LETTRES MOULÉES SES NOM, PRÉNOM ET ADRESSE TELS QU'ILS SONT INSCRITS SUR LA LISTE ÉLECTORALE				Municipalité	Signature	Initiales de la personne des signatures
	N <sup>o</sup>	Nom (à la naissance)	Prénom	Adresse (du domicile)			
	21						
	22						
	23						
	24						
	25						
	26						
	27						
	28						
	29						
	30						

**Signatures d'appui**

Nous, soussignés, électrices et électeurs inscrits sur la liste électorale de la circonscription de \_\_\_\_\_, appuyons par les présentes, la candidature de :

Prénom	Nom
à l'élection d'une députée ou d'un député de ladite circonscription électorale à l'Assemblée nationale.	

**L'électrice ou l'électeur qui appuie une déclaration de candidature doit être inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la signature est recueillie.**

**Dispositions légales**

Selon l'article 245 de la Loi électorale, la directrice ou le directeur du scrutin vérifie si les personnes qui appuient la candidature sont bien inscrites sur la liste électorale de la circonscription. Selon l'article 652 (2) (3) de la Loi électorale) Quiconque appuie une déclaration de candidature alors qu'elle ou qu'il n'est pas une électrice ou un électeur inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la déclaration est produite et quiconque appose sur une déclaration de candidature comme signature d'appui celle d'autrui commet une infraction et est passible :

1- pour une première infraction, d'une amende de 500 \$ à 10 000 \$;

2- pour toute récidive dans les cinq ans, d'une amende de 3 000 \$ à 30 000 \$.

Réponse à la vérification	N <sup>o</sup>	ÉCRIRE LISIBLEMENT ET EN LETTRES MOULÉES SES NOM, PRÉNOM ET ADRESSE TELS QU'ILS SONT INSCRITS SUR LA LISTE ÉLECTORALE		Signature	Statut de la personne qui appuie les signatures
		Nom (à la naissance)	Prénom		
	31				
	32				
	33				
	34				
	35				
	36				
	37				
	38				
	39				
	40				

**Signatures d'appui**

Nous, soussignés, électrices et électeurs inscrits sur la liste électorale de la circonscription de \_\_\_\_\_, appuions par les présentes, la candidature de : \_\_\_\_\_  
 Prénom Nom

à l'élection d'une députée ou d'un député de ladite circonscription électorale à l'Assemblée nationale.

**L'électrice ou l'électeur qui appuie une déclaration de candidature doit être inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la signature est recueillie.**

**Dispositions légales**

Selon l'article 245 de la Loi électorale, la directrice ou le directeur du scrutin vérifie si les personnes qui appuient la candidature sont bien inscrites sur la liste électorale de la circonscription.

Sanctions (art. 552 (2) de la Loi électorale) Quiconque appuie une déclaration de candidature alors qu'elle ou qu'il n'est pas une électrice ou un électeur inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la

déclaration est produite et quiconque appose sur une déclaration de candidature comme signature d'appui celle d'autrui commet une infraction et est passible :

1<sup>o</sup> pour une première infraction, d'une amende de 500 \$ à 10 000 \$;

2<sup>o</sup> pour toute récidive dans les cinq ans, d'une amende de 3 000 \$ à 30 000 \$.

Electorat réservé vérification	N <sup>o</sup>	ÉCRIRE LISIÈLEMENT ET EN LETTRES MOULÉES SES NOM, PRÉNOM ET ADRESSE TELS QU'ILS SONT INSCRITS SUR LA LISTE ÉLECTORALE			Signature	Initiales de la personne ou des ses signataires
		Nom (à la naissance)	Prénom	Adresse (du domicile)		
	41					
	42					
	43					
	44					
	45					
	46					
	47					
	48					
	49					
	50					

**Signatures d'appui**

Nous, soussignés, électrices et électeurs inscrits sur la liste électorale de la circonscription de \_\_\_\_\_, appuions par les présentes, la candidature de :

\_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_

à l'élection d'une députée ou d'un député de ladite circonscription électorale à l'Assemblée nationale.

**L'électrice ou l'électeur qui appuie une déclaration de candidature doit être inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la signature est recueillie.**

**Dispositions légales**

Selon l'article 245 de la Loi électorale, la directrice ou le directeur du scrutin vérifie si les personnes qui appuient la candidature sont bien inscrites sur la liste électorale de la circonscription. Sanctions (art. 552 (2) de la Loi électorale) Quiconque appuie une déclaration de candidature alors qu'elle ou qu'il n'est pas une électrice ou un électeur inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la déclaration est produite et quiconque appose sur une déclaration de candidature comme signature d'appui celle d'autrui commet une infraction et est passible :

1<sup>o</sup> pour une première infraction, d'une amende de 500 \$ à 10 000 \$;

2<sup>o</sup> pour toute récidive dans les cinq ans, d'une amende de 3 000 \$ à 30 000 \$.

Espace réservé à la vérification	N <sup>o</sup>	ÉCRIRE LISIÈLEMENT ET EN LETTRES MOULÉES SES NOM, PRÉNOM ET ADRESSE TELS QU'ILS SONT INSCRITS SUR LA LISTE ÉLECTORALE			Signature	Municipalité	Initiales de l'électrice ou de l'électeur des signatures
		Prénom	Adresse (du domicile)	Municipalité			
	51						
	52						
	53						
	54						
	55						
	56						
	57						
	58						
	59						
	60						

**Signatures d'appui**

Nous, soussignés, électrices et électeurs inscrits sur la liste électorale de la circonscription de \_\_\_\_\_, appuions par les présentes, la candidature de :

\_\_\_\_\_  
Prénom

à l'élection d'une députée ou d'un député de ladite circonscription électorale à l'Assemblée nationale.  
Nom

**L'électrice ou l'électeur qui appuie une déclaration de candidature doit être inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la signature est recueillie.**

**Dispositions légales**

Selon l'article 245 de la Loi électorale, la directrice ou le directeur du scrutin vérifie si les personnes qui appuient la candidature sont bien inscrites sur la liste électorale de la circonscription.

Sanctions (art. 552 (2) (3) de la Loi électorale) Quiconque appuie une déclaration de candidature alors qu'elle ou qu'il n'est pas une électrice ou un électeur inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la

déclaration est produite et quiconque appose sur une déclaration de candidature comme signature d'appui celle d'autrui commet une infraction et est passible :

1<sup>o</sup> pour une première infraction, d'une amende de 500 \$ à 10 000 \$;

2<sup>o</sup> pour toute récidive dans les cinq ans, d'une amende de 3 000 \$ à 30 000 \$.

Emplacement réservé à la vérification	N <sup>o</sup>	ÉCRIRE LISIÈLEMENT ET EN LETTRES MOULÉES SES NOM, PRÉNOM ET ADRESSE TELS QU'ILS SONT INSCRITS SUR LA LISTE ÉLECTORALE			Municipalité	Signature	Initiales ou nom abrégé des signataires
		Nom (à la naissance)	Prénom	Adresse (du domicile)			
	61						
	62						
	63						
	64						
	65						
	66						
	67						
	68						
	69						
	70						

**Signatures d'appui**

Nous, soussignés, électrices et électeurs inscrits sur la liste électorale de la circonscription de \_\_\_\_\_, appuyons par les présentes, la candidature de :

Prénom	_____	Nom	_____
à l'élection d'une députée ou d'un député de ladite circonscription électorale à l'Assemblée nationale.			

**L'électrice ou l'électeur qui appuie une déclaration de candidature doit être inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la signature est recueillie.**

**Dispositions légales**

Selon l'article 245 de la Loi électorale, la directrice ou le directeur du scrutin vérifie si les personnes qui appuient la candidature sont bien inscrites sur la liste électorale de la circonscription. Selon l'article 652 (2) (3) de la Loi électorale) Quiconque appuie une déclaration de candidature alors qu'elle ou qu'il n'est pas une électrice ou un électeur inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la déclaration est produite et quiconque appose sur une déclaration de candidature comme signature d'appui celle d'autrui commet une infraction et est passible :

1- pour une première infraction, d'une amende de 500 \$ à 10 000 \$;

2- pour toute récidive dans les cinq ans, d'une amende de 3 000 \$ à 30 000 \$.

Réponse à la vérification	N <sup>o</sup>	ÉCRIRE LISIBLEMENT ET EN LETTRES MOULÉES SES NOM, PRÉNOM ET ADRESSE TELS QU'ILS SONT INSCRITS SUR LA LISTE ÉLECTORALE		Signature	Statut de la personne des signataires
		Nom (à la naissance)	Prénom		
	71				
	72				
	73				
	74				
	75				
	76				
	77				
	78				
	79				
	80				

**Signatures d'appui**

Nous, soussignés, électrices et électeurs inscrits sur la liste électorale de la circonscription de \_\_\_\_\_, appuions par les présentes, la candidature de :

\_\_\_\_\_  
 Prénom \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_

à l'élection d'une députée ou d'un député de ladite circonscription électorale à l'Assemblée nationale.

**L'électrice ou l'électeur qui appuie une déclaration de candidature doit être inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la signature est recueillie.**

**Dispositions légales**

Selon l'article 245 de la Loi électorale, la directrice ou le directeur du scrutin vérifie si les personnes qui appuient la candidature sont bien inscrites sur la liste électorale de la circonscription.

Sanctions (art. 552 (2) (3) de la Loi électorale) Quiconque appuie une déclaration de candidature alors qu'elle ou qu'il n'est pas une électrice ou un électeur inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la

déclaration est produite et quiconque appose sur une déclaration de candidature comme signature d'appui celle d'autrui commet une infraction et est passible :

1<sup>o</sup> pour une première infraction, d'une amende de 500 \$ à 10 000 \$;

2<sup>o</sup> pour toute récidive dans les cinq ans, d'une amende de 3 000 \$ à 30 000 \$.

Électrice électeur vérification	N <sup>o</sup>	ÉCRIRE LISIÈLEMENT ET EN LETTRES MOULÉES SES NOM, PRÉNOM ET ADRESSE TELS QU'ILS SONT INSCRITS SUR LA LISTE ELECTORALE			Signature	Initiales de la personne qui appuie les signatures
		Num (à la naissance)	Prénom	Adresse (du domicile)		
	81					
	82					
	83					
	84					
	85					
	86					
	87					
	88					
	89					
	90					

**Signatures d'appui**

Nous, soussignés, électrices et électeurs inscrits sur la liste électorale de la circonscription de \_\_\_\_\_, appuions par les présentes, la candidature de : \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_

à l'élection d'une députée ou d'un député de ladite circonscription électorale à l'Assemblée nationale.

**L'électrice ou l'électeur qui appuie une déclaration de candidature doit être inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la signature est recueillie.**

**Dispositions légales**

Selon l'article 245 de la Loi électorale, la directrice ou le directeur du scrutin vérifie si les personnes qui appuient la candidature sont bien inscrites sur la liste électorale de la circonscription. Sanctions (art. 552 (2) (3) de la Loi électorale) Quiconque appuie une déclaration de candidature alors qu'elle ou qu'il n'est pas une électrice ou un électeur inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la déclaration est produite et quiconque appose sur une déclaration de candidature comme signature d'appui celle d'autrui commet une infraction et est passible :

1<sup>o</sup> pour une première infraction, d'une amende de 500 \$ à 10 000 \$;

2<sup>o</sup> pour toute récidive dans les cinq ans, d'une amende de 3 000 \$ à 30 000 \$.

Espace réservé à la vérification	N <sup>o</sup>	ÉCRIRE LISIÈLEMENT ET EN LETTRES MOULÉES SES NOM, PRÉNOM ET ADRESSE TELS QU'ILS SONT INSCRITS SUR LA LISTE ÉLECTORALE			Signature	Initiales de l'électrice ou de l'électeur et des signataires
		Nom (à la naissance)	Prénom	Adresse (du domicile)		
	91					
	92					
	93					
	94					
	95					
	96					
	97					
	98					
	99					
	100					



**Signatures d'appui**

Nous, soussignés, électrices et électeurs inscrits sur la liste électorale de la circonscription de \_\_\_\_\_, appuions par les présentes, la candidature de \_\_\_\_\_.

Prénom \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_

à l'élection d'une députée ou d'un député de ladite circonscription électorale à l'Assemblée nationale.

**L'électrice ou l'électeur qui appuie une déclaration de candidature doit être inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la signature est recueillie.**

**Dispositions légales**

Selon l'article 245 de la Loi électorale, la directrice ou le directeur du scrutin vérifie si les personnes qui appuient la candidature sont bien inscrites sur la liste électorale de la circonscription.

Sanctions (art. 652 (2) (3) de la Loi électorale) Quiconque appuie une déclaration de candidature alors qu'elle ou qu'il n'est pas une électrice ou un électeur inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la

déclaration est produite et quiconque appose sur une déclaration de candidature comme signature d'appui celle d'autrui commet une infraction et est passible :

1<sup>o</sup> pour une première infraction, d'une amende de 500 \$ à 10 000 \$;

2<sup>o</sup> pour toute récidive dans les cinq ans, d'une amende de 3 000 \$ à 30 000 \$.

N <sup>o</sup> de la signature recueillie à la vérification	ÉCRIRE LISIBLEMENT ET EN LETTRES MOULÉES SES NOM, PRÉNOM ET ADRESSE TELS QU'ILS SONT INSCRITS SUR LA LISTE ÉLECTORALE			Signature	Municipalité	INITIALES de la personne dont est recueillie la signature
	Nom (à la naissance)	Prénom	Adresse (du domicile)			
101						
102						
103						
104						
105						
106						
107						
108						
109						
110						

**Signatures d'appui**

Nous, soussignés, électrices et électeurs inscrits sur la liste électorale de la circonscription de \_\_\_\_\_, appuions par les présentes, la candidature de :

\_\_\_\_\_

Prénom

\_\_\_\_\_

Nom

à l'élection d'une députée ou d'un député de ladite circonscription électorale à l'Assemblée nationale.

**L'électrice ou l'électeur qui appuie une déclaration de candidature doit être inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la signature est recueillie.**

**Dispositions légales**

Selon l'article 245 de la Loi électorale, la directrice ou le directeur du scrutin vérifie si les personnes qui appuient la candidature sont bien inscrites sur la liste électorale de la circonscription. Sanctions (art. 552 (2) (3) de la Loi électorale) Quiconque appuie une déclaration de candidature alors qu'elle ou qu'il n'est pas une électrice ou un électeur inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la déclaration est produite et quiconque appose sur une déclaration de candidature comme signature d'appui celle d'autrui commet une infraction et est passible :

1<sup>o</sup> pour une première infraction, d'une amende de 500 \$ à 10 000 \$;

2<sup>o</sup> pour toute récidive dans les cinq ans, d'une amende de 3 000 \$ à 30 000 \$.

Espace réservé à la vérification	N <sup>o</sup>	ÉCRIRE LISIÈLEMENT ET EN LETTRES MOULÉES SES NOM, PRÉNOM ET ADRESSE TELS QU'ILS SONT INSCRITS SUR LA LISTE ÉLECTORALE			Signature	Inscrite ou inscrit sur la liste électorale des signatures
		Nom (à la naissance)	Prénom	Adresse (du domicile)		
	111					
	112					
	113					
	114					
	115					
	116					
	117					
	118					
	119					
	120					

**Signatures d'appui**

Nous, soussignés, électrices et électeurs inscrits sur la liste électorale de la circonscription de \_\_\_\_\_, appuions par les présentes, la candidature de \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_ à l'élection d'une députée ou d'un député de ladite circonscription électorale à l'Assemblée nationale.

Prénom

Nom

**L'électrice ou l'électeur qui appuie une déclaration de candidature doit être inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la signature est recueillie.**

**Dispositions légales**

Selon l'article 245 de la Loi électorale, la directrice ou le directeur du scrutin vérifie si les personnes qui appuient la candidature sont bien inscrites sur la liste électorale de la circonscription.

Sanctions (art. 552 (2) (3) de la Loi électorale) Quiconque appuie une déclaration de candidature alors qu'elle ou qu'il n'est pas une électrice ou un électeur inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la

déclaration est produite et quiconque appose sur une déclaration de candidature comme signature d'appui celle d'autrui commet une infraction et est passible :

1<sup>o</sup> pour une première infraction, d'une amende de 500 \$ à 10 000 \$;

2<sup>o</sup> pour toute récidive dans les cinq ans, d'une amende de 3 000 \$ à 30 000 \$.

Électrice ou électeur inscrit sur la liste électorale de la circonscription	N <sup>o</sup>	ÉCRIRE LISIÈLEMENT ET EN LETTRES MOULÉES SES NOM, PRÉNOM ET ADRESSE TELS QU'ILS SONT INSCRITS SUR LA LISTE ÉLECTORALE		Signature	INITIALES de la personne qui appuie la candidature
		Nom (à la naissance)	Prénom		
	121				
	122				
	123				
	124				
	125				
	126				
	127				
	128				
	129				
	130				

**Signatures d'appui**

Nous, soussignés, électrices et électeurs inscrits sur la liste électorale de la circonscription de \_\_\_\_\_, appuions par les présentes, la candidature de : \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_

à l'élection d'une députée ou d'un député de ladite circonscription électorale à l'Assemblée nationale.

**L'électrice ou l'électeur qui appuie une déclaration de candidature doit être inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la signature est recueillie.**

**Dispositions légales**

Selon l'article 245 de la Loi électorale, la directrice ou le directeur du scrutin vérifie si les personnes qui appuient la candidature sont bien inscrites sur la liste électorale de la circonscription. Sanctions (art. 552 (2) (3) de la Loi électorale) Quiconque appuie une déclaration de candidature alors qu'elle ou qu'il n'est pas une électrice ou un électeur inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la déclaration est produite et quiconque appose sur une déclaration de candidature comme signature d'appui celle d'autrui commet une infraction et est passible :

1<sup>o</sup> pour une première infraction, d'une amende de 500 \$ à 10 000 \$;

2<sup>o</sup> pour toute récidive dans les cinq ans, d'une amende de 3 000 \$ à 30 000 \$.

Espèce de révisé numérotation	ÉCRIRE LISIÈLEMENT ET EN LETTRES MOULÉES SES NOM, PRÉNOM ET ADRESSE TELS QU'ILS SONT INSCRITS SUR LA LISTE ÉLECTORALE			Municipalité	Signature	Initiales de révisé ou personnes qui signent
	N <sup>o</sup>	Nom (à la naissance)	Prénom			
	131					
	132					
	133					
	134					
	135					
	136					
	137					
	138					
	139					
	140					

**Signatures d'appui**

Nous, soussignés, électrices et électeurs inscrits sur la liste électorale de la circonscription de \_\_\_\_\_, appuions par les présentes, la candidature de :

\_\_\_\_\_  
 Prénom  
 \_\_\_\_\_  
 Nom  
 \_\_\_\_\_  
 à l'élection d'une députée ou d'un député de ladite circonscription électorale à l'Assemblée nationale.

**L'électrice ou l'électeur qui appuie une déclaration de candidature doit être inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la signature est recueillie.**

**Dispositions légales**

Selon l'article 245 de la Loi électorale, la directrice ou le directeur du scrutin vérifie si les personnes qui appuient la candidature sont bien inscrites sur la liste électorale de la circonscription. Sanctions (art. 552 (2) (3) de la Loi électorale) Quiconque appuie une déclaration de candidature alors qu'elle ou qu'il n'est pas une électrice ou un électeur inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la déclaration est produite et quiconque appose sur une déclaration de candidature comme signature d'appui celle d'autrui commet une infraction et est passible :

1<sup>o</sup> pour une première infraction, d'une amende de 500 \$ à 10 000 \$;

2<sup>o</sup> pour toute récidive dans les cinq ans, d'une amende de 3 000 \$ à 30 000 \$.

Électrice inscrite vérification	N <sup>o</sup>	ÉCRIRE LISIBLEMENT ET EN LETTRES MOULÉES SES NOM, PRÉNOM ET ADRESSE TELS QU'ILS SONT INSCRITS SUR LA LISTE ÉLECTORALE			Signature	Municipalité	INITIALES de la personne qui appuie la signature
		Num (à la naissance)	Prénom	Adresse (dir domicile)			
	141						
	142						
	143						
	144						
	145						
	146						
	147						
	148						
	149						
	150						

**Signatures d'appui**

Nous, soussignés, électrices et électeurs inscrits sur la liste électorale de la circonscription de \_\_\_\_\_, appuions par les présentes, la candidature de :

\_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_

à l'élection d'une députée ou d'un député de ladite circonscription électorale à l'Assemblée nationale.

**L'électrice ou l'électeur qui appuie une déclaration de candidature doit être inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la signature est recueillie.**

**Dispositions légales**  
 Selon l'article 245 de la Loi électorale, la directrice ou le directeur du scrutin vérifie si les personnes qui appuient la candidature sont bien inscrites sur la liste électorale de la circonscription.  
**Sanctions** (art. 552 (2) de la Loi électorale) Quiconque appuie une déclaration de candidature alors qu'elle ou qu'il n'est pas une électrice ou un électeur inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la déclaration est produite et quiconque appose sur une déclaration de candidature comme signature d'appui celle d'autrui commet une infraction et est passible :  
 1<sup>o</sup> pour une première infraction, d'une amende de 500 \$ à 10 000 \$;  
 2<sup>o</sup> pour toute récidive dans les cinq ans, d'une amende de 3 000 \$ à 30 000 \$.

N <sup>o</sup> Émplacement réservé à la vérification	ÉCRIRE LISIÈLEMENT ET EN LETTRES MOULÉES SES NOMS, PRÉNOMS ET ADRESSE TELS QU'ILS SONT INSCRITS SUR LA LISTE ÉLECTORALE			Signature	Municipalité	Indicateur de présence des signatures
	Nom (à la naissance)	Prénom	Adresse (du domicile)			
151						
152						
153						
154						
155						
156						
157						
158						
159						
160						

**Signatures d'appui**

Nous, soussignés, électrices et électeurs inscrits sur la liste électorale de la circonscription de \_\_\_\_\_, appuions par les présentes, la candidature de :

\_\_\_\_\_  
Prénom

à l'élection d'une députée ou d'un député de ladite circonscription électorale à l'Assemblée nationale.  
Nom

**L'électrice ou l'électeur qui appuie une déclaration de candidature doit être inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la signature est recueillie.**

**Dispositions légales**

Selon l'article 245 de la Loi électorale, la directrice ou le directeur du scrutin vérifie si les personnes qui appuient la candidature sont bien inscrites sur la liste électorale de la circonscription.

Sanctions (art. 552 (2) (3) de la Loi électorale) Quiconque appuie une déclaration de candidature alors qu'elle ou qu'il n'est pas une électrice ou un électeur inscrit sur la liste électorale de la circonscription pour laquelle la déclaration est produite et quiconque appose sur une déclaration de candidature comme signature d'appui celle d'autrui commet une infraction et est passible :

1<sup>o</sup> pour une première infraction, d'une amende de 500 \$ à 10 000 \$;

2<sup>o</sup> pour toute récidive dans les cinq ans, d'une amende de 3 000 \$ à 30 000 \$.

Espace réservé à la vérification	N <sup>o</sup>	ÉCRIRE LISIÈLEMENT ET EN LETTRES MOULÉES SES NOM, PRÉNOM ET ADRESSE TELS QU'ILS SONT INSCRITS SUR LA LISTE ÉLECTORALE			Signature	Initiales de la personne ou des personnes qui appuient
		Nom (à la naissance)	Prénom	Adresse (du domicile)		
	161					
	162					
	163					
	164					
	165					
	166					
	167					
	168					
	169					
	170					

**Réception**

Je, \_\_\_\_\_, directrice ou directeur du scrutin, reçois la présente déclaration de candidature. Tous les documents requis y sont joints. Sous réserve de la vérification de l'inscription sur la liste électorale des électrices et électeurs appuyant la présente candidature, elle est, selon toute apparence, conforme aux exigences de la Loi électorale.

Le \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Signature de la directrice ou du directeur du scrutin

**Avis de conformité**

J'atteste qu'au moins 100 électrices et électeurs qui appuient la présente déclaration de candidature sont bien inscrits sur la liste électorale de la circonscription et que cette déclaration est conforme aux exigences de la Loi électorale.

Le \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_ h.

\_\_\_\_\_  
Signature de la directrice ou du directeur du scrutin

68077